

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 3 427 092
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 570, RUE HERIOT

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 10 juillet 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet d'autoriser l'absence d'un écran opaque pour dissimuler 2 génératrices et une armoire de synchronisation d'une voie de circulation, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 10 juillet 2023 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 22 juin 2023.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière

